

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 février 2018

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 27 mai 2014 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accordé le 16 novembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 16 novembre 2017, une aide financière de 145 € ;

2.- accepté le 27 novembre 2017, la convention portant sur une prestation d'animation du spectacle de Noël des familles du CCAS proposée par l'association « Les petites grandes âmes – ensemble réalisons leurs rêves ».

Cette prestation estimée à 60 minutes a eu lieu entre 14h30 et 16h30, le mercredi 20 décembre 2017, dans la salle Maringer à Essey-lès-Nancy.

En contrepartie de cette représentation l'association a bénéficié :

- d'un prêt de la salle Maringer, durant une demi-journée le mercredi 6 décembre 2017, sous respect des conditions prévues par le règlement de la salle. Comme convenu, ce prêt a permis à l'association d'organiser gracieusement un après-midi récréatif en faveur de l'enfance, en lien avec les partenaires qui œuvrent à ses côtés

- d'une rémunération d'un montant de 150 euros.

3.- accordé le 6 décembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 6 décembre 2017, une aide financière de 288 € ;

4.- accordé le 6 décembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 6 décembre 2017, une aide financière de 117,66 € ;

5.- accordé le 6 décembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 6 décembre 2017, une aide financière de 38 € ;

6.- accordé le 6 décembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 6 décembre 2017, une aide financière de 200 € ;

7.- accordé le 6 décembre 2017, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 6 décembre 2017, une aide financière de 180 € ;

8.- accepté le 9 janvier 2018, le contrat d'engagement de l'orchestre de variétés « POLE POSITION », proposé par Mme Danielle GIANESINI.

L'orchestre « POLE POSITION » assurera la partie musicale du repas des anciens dansant, organisé le 18 mars 2018 à la salle Maringer d'Essey-lès-Nancy, de 12h30 à 18h00.

En contrepartie de sa prestation, Mme Danielle GIANESINI percevra une salaire net de 390 euros qu'elle s'engage à répartir à l'ensemble des musiciens de l'orchestre ;

9.- accepté le 22 janvier 2018, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

10.- accepté le 31 janvier 2018, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

11.- accordé le 31 janvier 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 30 janvier 2018, une aide financière de 301,79 € ;

12.- accordé le 31 janvier 2018, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 30 janvier 2018, une aide financière de 300 € ;

13.- accordé le 1^{er} février 2018, une aide financière de 179,99 € au titre du CORSEC du 31 janvier 2018 ;

14.- accepté le 5 février 2018, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

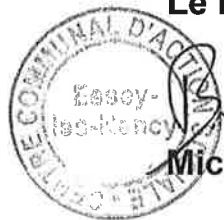
DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2018.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 22 FEVRIER 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mme Christine SIMONNET.

M. Jean-Pierre BRANDELY.

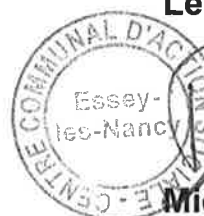
ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI, Rosette GIRSCH et Marie-France METZELARD.

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE